Montrouge, le 28 mai 2019
n° 97/H030

Réunion de la commission Territoires du 15 mai 2019

SYNTHÈSE

La commission Territoires du 15 mai 2019 s'est tenue sous la présidence de M. Pierre-Philippe Combes.

1. La commission a débuté par deux points d'information.

1.1 Tout d'abord, la **présentation des programmes statistiques 2019** par les deux rapporteurs, Luc Brière et Michel Duée. Ils ont notamment détaillé les programmes de la Direction de la diffusion et de l'action régionale de l'Insee, de la Direction générale des collectivités locales du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, puis du Commissariat général à l'égalité des territoires. Parmi les travaux importants, ont été cités, en lien avec les avis du Moyen terme du Cnis : la refonte des zonages d'étude en 2019 ainsi que la diffusion de données carroyées issues de la source Filosofi, de nombreuses données sur les collectivités locales, des données sur les quartiers de politique de la ville et sur les territoires ultramarins. Enfin, ont été évoqués l'utilisation des images satellitaires pour l'enquête Terruti sur l'occupation des sols et les données DVF sur le prix des transactions immobilières en Open Data par la DGFiP.

Les réactions des participants ont notamment porté sur l'intérêt des programmes statistiques mis en ligne sur le site du Cnis et sur les difficultés à être informé des études réalisées en région. En conséquence, il est envisagé de mettre à disposition de la commission une liste d'études sur les territoires.

1.2. Puis, Valérie Darriau (Insee) a informé la commission des prochaines **mises à disposition de données carroyées.** Elle a ensuite présenté les avancées réalisées pour répondre à l'avis émis le 26 octobre 2017 par la commission : une écoute des besoins des utilisateurs, une réflexion sur une cartographie associée aux données, un enrichissement des données carroyées diffusées.

2. La commission a ensuite traité **son sujet principal : la mesure de l'accès aux équipements et services,** en réponse à l'avis n°9 du nouveau moyen terme du Cnis.

2.1 L'offre actuelle de données a été présentée dans un premier temps. Véronique Livertout (Insee) a décrit la **Base permanente des équipements** (BPE), source centrale sur le sujet. Elle a notamment listé les dernières évolutions de cette base : enrichissement des équipements recensés, mise à disposition de données en évolution avec un pas quinquennal.

Puis Muriel Barlet (DREES) a axé sa présentation sur la **mesure de l'accessibilité aux médecins généralistes pour définir les déserts médicaux**. Cette mesure passe par un indicateur d'accessibilité potentielle localisée, utilisé pour ce sujet d'importance de manière très opérationnelle. Muriel Barlet a notamment évoqué les difficultés rencontrées : la question de la maille (échelon d'étude Vs zone d'intervention), la qualité des données et la confrontation au terrain sous la pression politique.

Enfin, David Lévy (Insee) a présenté les modalités de mesure du **temps d'accès aux équipements,** mobilisant le distancier Métric, les dernières évolutions utilisant la méthode des graphes et l'application R-Shiny. Il a conclu en précisant les évolutions à venir, dont la mise à jour de l'outil Métric, l'analyse des possibilités offertes par de nouvelles données en Open source, et un projet sur le sujet associant l'Insee, les SSM et le CGET.

Les échanges avec la salle ont porté sur l'importance du sujet pour les territoires, ruraux en premier lieu, mais aussi urbains, et la prise en compte des spécificités des différents types de territoires ; les besoins d'évolution de la BPE ; la pédagogie nécessaire sur le sujet et la coopération à renforcer avec les collectivités locales ; les évolutions attendues pour mesurer les temps d'accès au plus près des usages.

2.2 Dans un deuxième temps, la commission a écouté les besoins d'utilisateurs. Gilles Toutin (CGET) a abordé **la question des services publics et au public : de l'observation à la politique publique.** Il a présenté les travaux du CGET et exprimé les besoins des utilisateurs. Il a insisté sur les différentes dimensions de l'accessibilité aux services, la mesure du temps d'accès ne suffisant pas, d'autant que de nouveaux services émergent, comme la télémédecine. Il a ensuite présenté les actions menées par le CGET pour guider le maillage des maisons de services au public (MSAP). Il a terminé en soulignant la montée en qualité de la BPE et suggérant des évolutions (nouveaux équipements, précision géographie, données permettant des analyses en flux).

Puis Jérémy Pierre-Nadal (Association des Régions de France - ARF) a présenté **les utilisations et besoins de données pour éclairer l'action publique locale**, à travers l'exemple de l'observatoire des politiques régionales de l'ARF. Il a présenté les objectifs de cet observatoire destiné à devenir un pôle ressources pour les politiques régionales. Sur le sujet de l'accès aux équipements, il a rappelé les travaux conduits pour l'élaboration des SRADDET, en particulier le partenariat avec l'Insee, le CGET et le SDES pour fournir des indicateurs aux instances régionales. Il a conclu en indiquant que ces données n'offrent qu'une vision partielle de cet enjeu majeur pour les territoires mais permettent cependant d'appréhender la diversité des situations.

En réponse, Véronique Livertout a pris note des évolutions demandées pour la BPE. Un échange a porté sur l'intérêt de disposer des données détenues par les Régions, qui ne sont actuellement pas mises à disposition de tous.

2.3 Enfin, dans un troisième et dernier temps, la commission a exploré les nouvelles sources de données qui pourraient être mobilisées sur le sujet. Clément Gorin, chercheur au Gate – Lyon 2, a donné **un aperçu des possibilités du projet Open Street Map** (OSM). Après avoir présenté cette base de données géographique mondiale, son fonctionnement, les différents outils liés et les utilisations possibles, il a mis en valeur les qualités de cette base.

Mathilde Poulhes (Insee) a ensuite présenté quels pourraient être **les apports des données de téléphonie mobile pour la connaissance des territoires**. Après une exposition des concepts, elle a indiqué les potentialités de ces données pour le calcul des trajectoires et temps de trajets, et de la fréquentation des équipements ; puis elle en a précisé les limites, notamment en termes d'accès aux données pour la statistique publique.

Les questions ont notamment porté sur le coût d'entrée et la relative complexité d'appropriation de la source OSM, ainsi que sur le manque d'accès aux données de certains grands opérateurs de l'État. Les collectivités locales présentes ont souligné leur fort intérêt sur le sujet, invitant à poursuivre les expérimentations mobilisant les nouvelles sources de données.

2.4 La commission a terminé en émettant **un avis** sur le sujet central de la commission. La commission a souligné l'importance de la connaissance de l'accès aux équipements dans les territoires pour éclairer les disparités. Elle a noté les enrichissements de la Base permanente des équipements et a invité à élargir encore le champ des unités recensées. Elle a souhaité que soient poursuivis les efforts pour mettre à disposition des données permettant des comparaisons temporelles.
La commission a également préconisé que la notion d'accessibilité soit prise en compte dans ses différentes dimensions et encouragé l'amélioration des distanciers utilisés. Enfin, elle a noté les possibilités offertes par les nouvelles sources de données et encouragé la poursuite des expérimentations conduites sur le sujet.

Prochaine réunion de la commission « Territoires » : mercredi 16 octobre 2019